

N° 06 – FÉVRIER 2012

INFORMATIONS STATISTIQUES

SITUATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL, EN JANVIER 2012

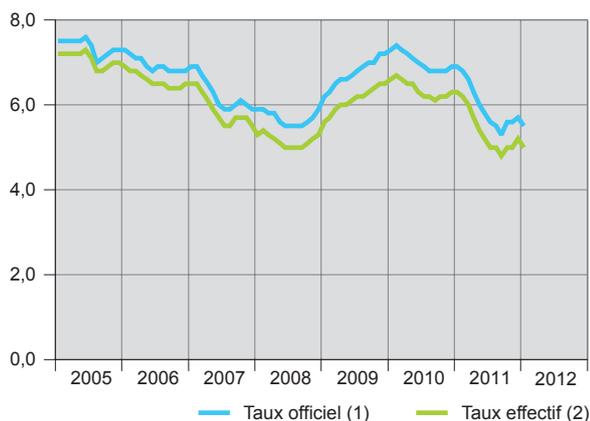
En janvier 2012, le nombre total de chômeurs inscrits dans le canton baisse de 3,6 % par rapport au mois précédent et se fixe à 12 999 personnes. Ce repli s'explique notamment par une modification de nature administrative. Le taux de chômage officiel passe de 5,7 % en décembre 2011 à 5,5 % en janvier 2012, et le taux de chômage effectif de 5,2 % à 5,0 %. A l'échelon national, en revanche, le taux de chômage officiel poursuit sa progression, passant de 3,3 % en décembre à 3,4 % en janvier.

Dans le canton de Genève, 1 964 personnes sont entrées au chômage en janvier 2012 (+ 59 par rapport au mois

précédent) et 2 413 en sont sorties (+ 912). En comparaison annuelle (janvier 2011 - janvier 2012), l'effectif des chômeurs inscrits diminue de 20,2 % à Genève (- 9,7 % en Suisse) et celui des demandeurs d'emploi baisse de 25,9 % (- 11,1 % en Suisse).

En raison de récents changements législatifs (loi sur l'assurance-chômage (LACI) au 1^{er} avril 2011 et loi sur l'insertion et l'aide sociale individuelle (LIASI) au 1^{er} février 2012, dont les premiers effets se sont déjà fait sentir en janvier), les comparaisons sont délicates. Pour plus de détails, voir le communiqué de presse : <http://www.ge.ch/dse>.

Taux de chômage officiel et effectif dans le canton
En %



- (1) Taux calculé par le SECO avec pour dénominateur la population active déterminée par le RFP 2000.
(2) Taux calculé par l'OCE avec pour dénominateur la population active mise à jour annuellement avec les résultats de l'enquête suisse sur la population active.

Demandeurs d'emploi et chômeurs dans le canton
Effectif



- (1) Personnes annoncées auprès des offices régionaux de placement, qui n'ont pas d'emploi et sont immédiatement disponibles en vue d'un placement.
(2) Toutes les personnes inscrites à un office régional de placement et qui cherchent un emploi.

Source : Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) / Office cantonal de l'emploi (OCE) - Statistique du marché du travail
Office fédéral de la statistique (OFS) / Office cantonal de la statistique (OCSTAT) - Enquête suisse sur la population active

INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

SITUATION À LA FIN JANVIER 2012

T 01

CANTON DE GENÈVE / SUISSE

	Janvier	Variation mensuelle		Variation annuelle	
		absolue	en %	absolue	en %
Taux de chômage officiel, en % (1)					
Genève	5,5	- 0,2	///	- 1,4	///
Suisse	3,4	0,1	///	- 0,4	///
Taux de chômage effectif, en % (2)					
Genève	5,0	- 0,2	///	- 1,3	///
Suisse	3,0	0,1	///	- 0,3	///
Chômeurs inscrits dans le canton					
Effectif total, en fin de mois (3)	12 199	- 459	- 3,6	- 3 091	- 20,2
Chômeurs de 15 à 24 ans (3)	1 054	- 33	- 3,0	- 558	- 34,6
Chômeurs depuis plus d'une année (3)	2 859	- 256	- 8,2	- 2 556	- 47,2
Chômeurs arrivés en fin de droits (4)	199	- 74	- 27,1	- 74	- 27,1
Entrées (5)	1 964	59	3,1	- 43	- 2,1
Sorties (6)	2 413	912	60,8	385	19,0
Durée moyenne du chômage, en jour					
Genève	281	- 14	- 4,7	- 69	- 19,7
Suisse	194	- 3	- 1,6	- 37	- 16,1
Demandeurs d'emploi inscrits dans le canton					
Effectif total, en fin de mois (7)	15 452	- 1 912	- 11,0	- 5 398	- 25,9
Demandeurs d'emploi non-chômeurs (8)	3 253	- 1 453	- 30,9	- 2 307	- 41,5
Entrées (9)	1 610	155	10,7	- 83	- 4,9
Sorties (10)	3 511	2 307	191,6	1 735	97,7
Personnes bénéficiant des mesures cantonales (11)					
Effectif total	551	- 16	- 2,8	- 167	- 23,3
Réductions d'horaire de travail (RHT) dans le canton (12)					
Entreprises autorisées	32	7	28,0	- 40	- 55,6
Travailleurs concernés	757	334	79,0	- 199	- 20,8
Licenciements collectifs annoncés à l'OCE (13)					
Entreprises	8	-	-	4	100,0
Personnes licenciées	124	28	29,2	77	163,8
dont résidant dans le canton	65	- 15	- 18,8	40	160,0

(1) Taux calculé par le SECO avec pour dénominateur la population active déterminée par le recensement fédéral de la population 2000.

(2) Taux calculé par l'OCE avec pour dénominateur la population active mise à jour annuellement avec les résultats de l'enquête suisse sur la population active.

(3) Personnes annoncées auprès d'un office régional de placement, qui n'ont pas d'emploi et sont immédiatement disponibles en vue d'un placement.

(4) Une personne en fin de droits est une personne qui a épuisé la totalité des journées indemnisables par l'assurance-chômage auxquelles elle avait droit. A noter : cette statistique ne considère que l'extinction du droit aux indemnités versées par les caisses d'assurance-chômage et ne tient pas compte des aides cantonales et communales (résultats provisoires fournis par les caisses d'assurance-chômage).

(5) Somme des nouvelles inscriptions au chômage avec le statut de «chômeur» et des passages du statut de «non-chômeur» à celui de «chômeur».

(6) Les sorties se composent des désinscriptions de chômeurs et des passages du statut de «chômeur» à celui de «non-chômeur».

(7) Toutes les personnes inscrites auprès d'un office régional de placement et qui cherchent un emploi.

(8) Demandeurs d'emploi inscrits auprès d'un office régional de placement mais qui, à la différence des chômeurs, ne sont pas immédiatement disponibles pour un placement ou ont un emploi.

(9) Nouvelles inscriptions de dossiers au cours du mois sous revue.

(10) Annulations de dossiers effectuées au cours du mois sous revue.

(11) Les mesures cantonales regroupent les allocations de retour en emploi (ARE) et les emplois de solidarité (EdS).

(12) Préavis d'autorisation de réduction d'horaire de travail délivrés par l'OCE à des entreprises d'au moins six travailleurs.

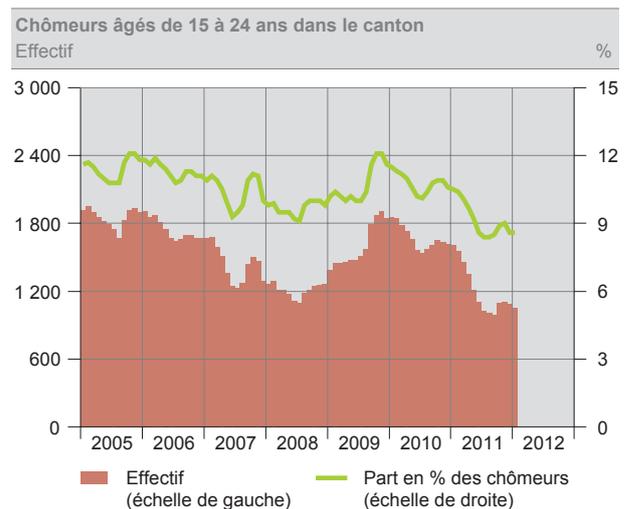
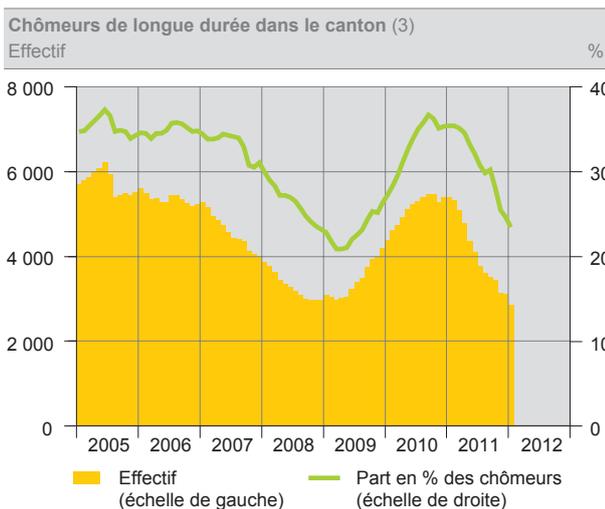
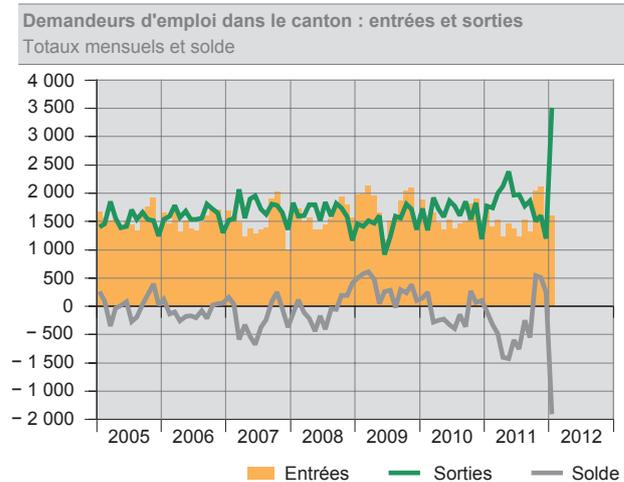
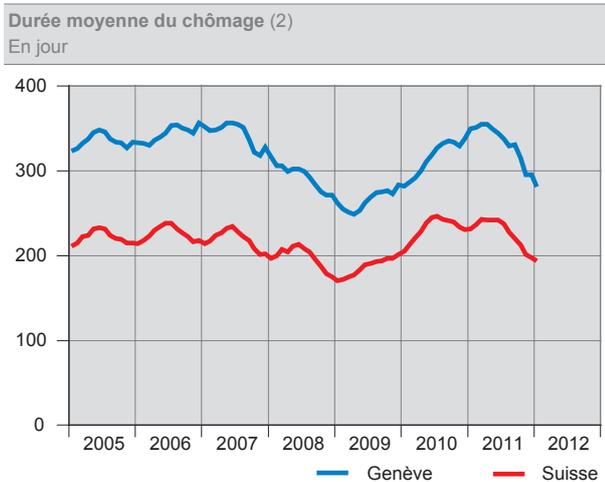
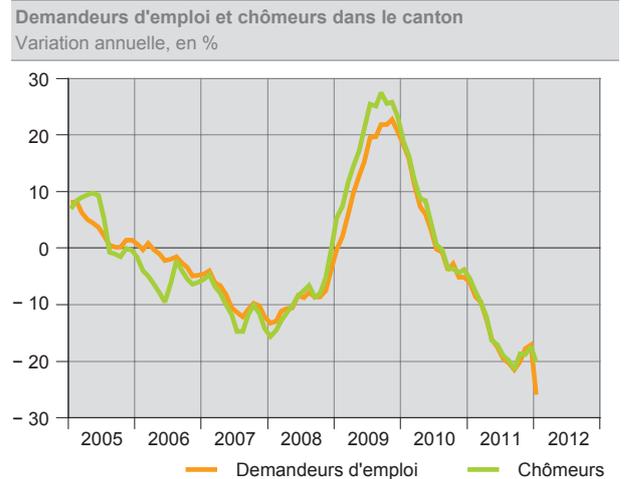
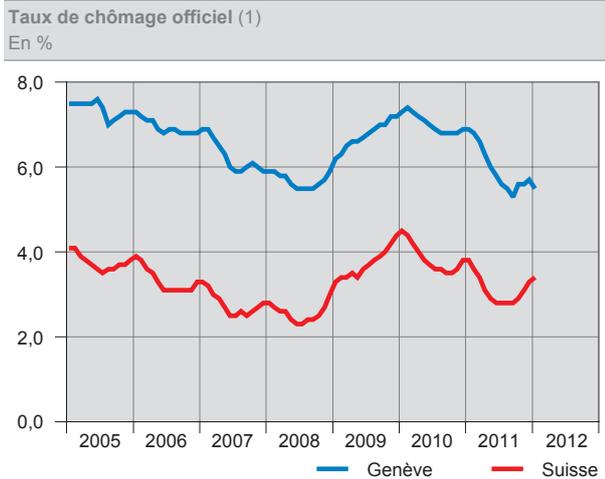
(13) Selon la date d'annonce à l'OCE. Licenciements de six personnes ou plus (chiffres provisoires).

Source : Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) / Office cantonal de l'emploi (OCE) - Statistique du marché du travail

Office fédéral de la statistique (OFS) / Office cantonal de la statistique (OCSTAT) - Enquête suisse sur la population active

COMPLÉMENTS D'INFORMATION

http://www.ge.ch/statistique/domaines/03/03_03/apercu.asp



(1) Nombre de chômeurs inscrits le jour de référence divisé par le nombre de personnes actives, selon le recensement fédéral de la population de 2000.

(2) Durée totale du chômage divisée par l'effectif de chômeurs en fin de mois. En nombre de jours.

(3) Chômeurs inscrits depuis plus d'un an.

Source : Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) / Office cantonal de l'emploi (OCE) - Statistique du marché du travail